

LES FONDAMENTAUX DES ASSURANCES CONSTRUCTION

Entreprises-Collectivités-Bailleurs Sociaux



En présentiel sur Paris - En distanciel - En intra ou adaptable sur mesure



Durée: 14.00 heures (2.00 jours)



Profils des apprenants

- Ce stage est destiné aux personnes pratiquant ou allant pratiquer l'assurance construction



Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.
- Il est recommandé d'avoir lu ses polices Assurances Construction avant la formation.



Accessibilité - Délais et modalités d'accès

Pour toute demande liée à l'accessibilité de nos formations, notre référent handicap se tient à votre disposition au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact-csformations@cs-entreprise.com

Pour toute demande de formation, contactez-nous par téléphone au 06.28.63.71.54 ou par mail : contact@cs-formations.com. Afin de bien préparer la formation (prérequis, recueil des besoins) et prendre en compte les attentes, nous préconisons un délai d'un mois entre l'inscription et le début de la session



Objectifs pédagogiques

- Identifier les polices en assurances construction, les garanties, les responsabilités des intervenants
- Appréhender les règles juridiques



Contenu de la formation

- Les aspects juridiques
 - Constructeurs (maîtres d'œuvre, réalisateurs, non réalisateurs, ...) et maîtres d'ouvrage : rôles et responsabilités pendant les travaux, à la réception et après réception.
 - Fabricants d'EPERS et contrôleurs techniques.
 - Garantie de parfait achèvement, garantie biennale de bon fonctionnement et responsabilité décennale.
 - Cas de dommages intermédiaires.
- La police tous risque chantier
 - L'Assuré
 - Les garanties de Base, les extensions de garanties, les exclusions
 - Le volet montage essai
 - La garantie maintenance visite
 - Les particularités du contrat : le plafond contractuel de garantie, l'interruption de la prescription biennale, le recours subrogatoire de l'assureur et la renonciation à recours
- La dommage ouvrage
 - Les clauses types, les garanties facultatives, les exclusions
- Les assurances pour les ouvrages soumis et non soumis
 - Les différences entre des ouvrages soumis et non soumis à l'assurance construction, comment les assurer
 - Le cas particulier des ouvrages non soumis, accessoire d'un ouvrage soumis
 - Les ouvrages extérieurs et les VRD
 - Le périmètre de l'obligation d'assurance décennale.
 - La responsabilité d'un constructeur sur un ouvrage non soumis
- La responsabilité civile décennale
 - Les clauses types, les garanties facultatives, les exclusions
- Les autres polices
 - R.C. maître d'ouvrage, R.C. entreprise, Contrat Collectif Responsabilité Décennale
- Le sous-traitant
 - Les responsabilités du sous-traitant vis-à-vis de son contractant
 - La distinction de la qualité de sous-traitant avec la qualité de constructeur
 - L'assurance du sous-traitant
 - Le régime de la prescription (unification des délais)

- Formations complémentaires
 - Gestion technique des sinistres Construction
 - Spécialisation : Dommage Ouvrage - Tous Risques Chantier - Responsabilité Civile Décennale

Organisation de la formation



Équipe pédagogique

Thierry CURT. Consultant sénior expert en Assurances. Dirigeant du Groupe CS Entreprise et HTA (Filiale HTC).

Consultants formateurs spécialistes en Assurances possédant une expérience terrain (conseil et audit d'assurance ou gestion des risques des entreprises et collectivités).

Vanessa SCHMIDT - Responsable pédagogique



Ressources pédagogiques et techniques

- La formation, basée sur une pédagogie active et participative, s'appuie sur :
 - Des échanges entre formateurs et participants
 - Des mises en situation directement liées au contexte professionnel des participants avec explication technique des clauses assurantielles avant et après réception.
 - Schéma explicatif des polices avant et après réception Les participants sont invités à amener leurs cas pratiques.
- Un support pédagogique est remis à chacun des participants.



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation formative. Questions/réponses
- Quizz de début et de fin de formation.
- Evaluation à chaud en fin de session.
- Une attestation de fin de formation sera remise à l'issue de la session.



Prix :

1450.00 € HT.

Ce tarif comprend le face à face pédagogique, ainsi que le support. En présentiel : le repas et pauses café.